PANNEAU VILLE ACTIVE ET SPORTIVE
Référence : 11645

RESUME

Le panneau Ville Active et Sportive permet d'indiquer qu'une commune a reçu le label de Ville Active et Sportive et se présente à l'entrée de la commune. Le nombre de lauriers (1 à 4) dépend de l'attribution du label ainsi que de l'année à laquelle ce dernier a été obtenu.

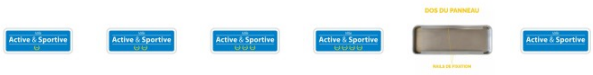
Ce panneau en aluminium 15/10e est très résistant, de classe 1 possède un film rétro-réfléchissant et se fixe à l'aide des deux rails de fixation au dos.

Dimensions : 1000 x 400 mm

Les points forts :

- Fabriqué en France
- S'adapte à tous les poteaux
- Épaisseur identique au panneau d'entrée de village/ville

Notez que votre commune doit impérativement avoir reçu le label de Ville Sportive et Active pour commander son panneau de signalisation.



DECLINAISONS

Nombre de Lauriers
1
2
3
4

DESCRIPTION

Le label Ville active et sportive

Le label "Ville Active et Sportive" délivré par le Conseil National des Villes Actives (CNVA), est attribué tous les ans. Il permet de constater l'engagement des communes dans la vie sportives et le bien-être ainsi que son accessibilité pour tous. Il prend en considération notamment les infrastructures mises en place, l'aspect innovant des activités proposées ainsi que la prise en compte de l'environnement spécifique du territoire en question.

Cette distinction valorise les initiatives locales, en particulier en matière d'équipement, d'évènements et de programmes dédiés à l'activité physique.

Ce label se décline en quatre niveaux de distinctions, reflétant l'implication de chaque ville dans la promotion du sport :

- 1 Laurier : La commune adopte une politique sportive dynamique et propose une offre variée d'activités physiques.
- 2 Lauriers : En plus des engagements du premier point, la collectivité gère et entretient un parc d'équipements en adéquation avec les besoins de ces habitants.
- 3 Lauriers : L'agglomération favorise des pratiques sportives innovantes, tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.
- 4 Lauriers : Le sport s'intègre dans une stratégie globale incluant la santé, la nature, la mobilité et le tourisme en plus de l'aspect sportif.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter leur page dédié au Label Ville Active et Sportive.

Implantation du panneau de label ville active et sportive

Idéalement placé à l'entrée de votre ville, l'installation du

panneau est simple et rapide. Ses 2 rails au dos sont conçus pour une implantation extérieure sur un poteau de section rectangulaire 80 x 40 mm à l'aide notamment d'une bride de fixation homologuée qui ne sont pas incluses.

Fabriqué en France en aluminium 15/10e, le panneau est très résistant aux intempéries et permet une visibilité jusqu'à 100 mètres grâce à sa conception en classe 1 avec un film rétro-réfléchissant.

Toutefois, veillez à ne pas implanter le panneau de label Ville active et sportive sur le même support que le panneau d'entrée de ville EB10 mais après celui-ci.

Il est possible de l'associer à d'autres distinctions locales comme le panneau Commune à découvrir ou encore le panneau de label Villes et Villages fleuries pour renforcer l'attractivité d'un territoire.

Personnalisation du panneau de signalisation ville active et sportive

Selon l'attribution du label du niveau d'investissement de la commune, le nombre de lauriers sur le panneau varie de 1 à 4 sigle. Ce principe de distribution de niveau est le même par exemple pour le label "Villes Internet".

De plus, l'année d'obtention du label apparaît au centre de chacun des lauriers.

Il est impératif de sélectionner le bon nombre de lauriers ainsi que de remplir le champ de personnalisation pour indiquer l'année à inscrire sur le panneau.

Caractéristiques du panneau ville active et sportive

Matière : Aluminium 15/10e

Dimensions : 1000 x 400 mm

Classe : non réfléchissant

Implantation : Entrée d'agglomération

Fixation : Sur rails au dos (fourni)